



INFO PRESSE

Date : 26/04/2019

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Déchets : opérations de contrôle sur Chambéry

La ville de Chambéry et le service de Gestion des déchets de Grand Chambéry organisent très régulièrement des actions conjointes pour lutter contre les dépôts de sacs et d'encombrants autour des aires de conteneurs dans plusieurs secteurs identifiés comme particulièrement sujets aux incivilités. Ces opérations consistent à regrouper des agents, des élus, la police municipale durant le passage du camion de collecte. Les sacs trouvés aux abords des conteneurs sont alors ouverts afin de pouvoir identifier les contrevenants. En 2018, 180 avertissements ont été donnés sur la commune de Chambéry et 37 factures de nettoyage de 200€ envoyées.

Ce matin, vendredi 26 avril, des opérations de contrôle ont été réalisées aux alentours de Curial. Un secteur particulièrement problématique pour les équipes des services de propreté urbaine et de gestion des déchets : dépôts de sacs poubelles autour des conteneurs, dépôts d'encombrants... De nombreux avertissements ont déjà été transmis aux contrevenants identifiés suite à l'ouverture de certains sacs.

Ont été constaté ce jour : des sacs poubelles déposés au pied des conteneurs. Pour 2 d'entre eux les agents ont réussi à identifier les propriétaires. Ils recevront très bientôt une facture de nettoyage de 200€. La police municipale se rend au domicile de la personne et établit un procès-verbal.

Pour rappel, les dépôts de sacs au sol (ou encombrants) sont passibles d'une amende pouvant aller de 38 à 1500 € auxquels s'ajoutent une facture de nettoyage de 200€.

Contact presse :

Service de Gestion des Déchets : 04 79 96 86 26